



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 mars 2024

Agriculture Biologique : ouverture ce lundi 25 mars du guichet de dépôt des demandes d'aide dans le cadre du plan de soutien à l'agriculture biologique de 90 M€

Le Gouvernement a annoncé un nouveau dispositif d'aide de 90 M€ en 2024, dans l'objectif d'apporter un soutien immédiat aux exploitations en agriculture biologique ayant subi des pertes économiques importantes ces derniers mois. L'ouverture du guichet de dépôt des demandes d'aides intervient ce lundi 25 mars.

Le dispositif d'aide à l'agriculture biologique de 90 millions d'euros annoncé le 28 février par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et validé rapidement par la Commission européenne, entre dans sa phase opérationnelle : ainsi, à la suite de la publication de la décision de FranceAgriMer le 22 mars, **le guichet de dépôt des demandes ouvre ce lundi 25 mars et permettra le dépôt des dossiers jusqu'au 19 avril 2024 à 14h00.**

Ce soutien conséquent, accordé à la filière biologique, témoigne de l'engagement continu du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à maintenir le potentiel de production biologique français.

Les modalités d'octroi de cette aide sont détaillées sur le site de FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise>.

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv